

## social

# “ L’objectif de 400 emplois sera largement dépassé ”

Dans un courrier, le ministre de l’Industrie Christian Estrosi répond à l’ex-leader CGT de Fabris Guy Eyermann, qui l’a accusé de mentir.

Jeudi dernier, nous relayions le courrier que venait d’adresser Guy Eyermann à Christian Estrosi, ministre de l’Industrie. L’ex-délégué syndical de New-Fabris, aujourd’hui conseiller régional de la majorité socialiste, y reprochait au ministre de l’Industrie d’avoir « failli à tous (ses) engagements. Vous nous avez menti sur toute la ligne ».

En cause, notamment, la promesse « non tenue » de « tout mettre en œuvre pour contribuer à créer 400 emplois à Châtellerauld dans les six à huit mois » (1).

À la lecture de notre article de la semaine dernière, Christian Estrosi (ou son cabinet?) a tenu à réagir; et ce avant même d’avoir reçu le courrier (qui ne serait arrivé au ministère qu’hier matin, selon son service de presse).

## 220 emplois ici 251 emplois là...

Christian Estrosi relève dans la lettre du « conseiller régional » Guy Eyermann « des inexactitudes majeures ». C’est pourquoi il « tient à rétablir sans délai la réalité objective des faits », affirmant que « l’objectif de création de 400 emplois que j’avais annoncé sera largement dépassé ».

Pour appuyer sa thèse, le Niçois liste les mesures mises en

place pour « préparer l’avenir des salariés ». Tout d’abord, il rappelle sa venue en septembre 2009 « pour annoncer l’installation de l’entreprise Délipapier, qui créera 220 emplois. [...] ». Ensuite, il cite trois exemples de « l’appui exceptionnel de l’État au bassin d’emploi de Châtellerauld depuis un an ».

1: « Le Contrat de transition professionnelle qui permet aux salariés licenciés de bénéficier

du maintien de 90 % de leur rémunération nette pendant un an ainsi qu’un accompagnement très renforcé par les services de l’emploi. »

2: « La prime d’aménagement du territoire sur les projets de création ou d’extension d’entreprise. »

3: « Le dispositif Vivendi, doté de 3 M €, qui doit permettre la création de 300 emplois (dans le Châtelleraudais) et un total de 670 emplois (dans le Nord-Vienne). [...] 13 projets ont déjà

été entérinés, qui permettront la création de 251 emplois. »

Enfin, Christian Estrosi assure qu’il reviendra à Châtellerauld « pour vérifier la bonne avancée de ce travail de revitalisation du territoire ». Ça tombe bien, il est attendu de pied ferme par les Fabris.

Anthony Floc’h

(1) Déclaration de Christian Estrosi dans « Le Journal du Dimanche » du 2 août 2009.

## ••• Abelin : “ Travaillons sans polémique ”

Même si Jean-Pierre Abelin est en vacances dans la cité des papes, le député-maire se tient au courant. Et les attaques dont sa gestion du dossier Fabris fait l’objet ne le laissent pas indifférent. « Dans ce dossier, indique Jean-Pierre Abelin, nous avons essayé de travailler avec l’État et l’ensemble des collectivités. L’acte fondateur de ce travail en commun, c’est le “ Contrat de site ». Un engagement pour 13,5 M€ financé à 4 M€ par l’État, 2 M€ par la Région, 1,5 M€ par le département et 6 M€ par l’agglomération, pour créer notamment des zones d’activités attractives. Comme à Ingrandes ou sur la zone René-Monory où la première pierre d’un hôtel d’entre-

prises vient d’être posée. » Des efforts qui ne sont pas restés vains. « Délipapier, d’abord. Et puis SolaireDirect. Et il y a Eco & Mobilité qui hésite encore entre le site Fabris et le site Isoroy. Pour moi, l’un ou l’autre, c’est pareil. Ça ira plus vite sur Isoroy où nous sommes en mesure de réaliser immédiatement l’achat du site si c’est nécessaire. Mais si elle préfère le site de Fabris, pourquoi pas. Et nous sommes en train de peaufiner l’accueil d’une autre entreprise... »

Le 2<sup>e</sup> axe de son action, Jean-Pierre Abelin le place dans le développement d’entreprises déjà installées. « Une action qui se fait grâce à Christian-Es-

trosti et au fonds Vivendi. Déjà, on va aider à la création de 250 emplois sur trois ans. Et il en viendra d’autres. » Enfin, il souligne l’aide aux créateurs d’entreprises.

« Le problème, c’est de coordonner ces actions. J’ai proposé à la Région que l’on puisse travailler ensemble. Notre secteur intéresse des entreprises du secteur industriel. Dans le domaine de l’aéronautique comme du développement durable. Il y a aussi les services qui se développent. “Pat à Pain”, c’est 15 emplois... Alors, c’est vrai, le CTP n’était pas une solution miracle. Mais pendant ce temps-là, on a travaillé et on va continuer... Si possible sans polémique ! »

Laurent Pinot

## ●●● Le site “ trop cher ” pour la Région

Selon Guy Eyermann, conseiller régional de la majorité socialiste, la Région est toujours très intéressée par le rachat du site New-Fabris. « *Ségolène Royal a des projets très concrets* », affirme l'ex-leader CGT de l'usine. Le problème, c'est que le prix de vente serait d'1,5 M €. « *C'est bien trop cher, compte tenu des aménagements*

*qu'il faudra faire pour reconfigurer le site* », lance le nouvel élu, qui sollicite (malicieusement) le soutien de son opposant politique Jean-Pierre Abeilin : « *Il est député, proche du gouvernement. C'est lui le mieux placé pour faire baisser le prix...* »

Il serait étonnant que le dé-

puté-maire centriste réponde favorablement à cet appel, pour deux raisons. D'une part, il est régulièrement visé par la gauche sur la manière dont il a géré le dossier Fabris. D'autre part, l'entreprise chauvinoise Éco & Mobilité, qui veut s'installer dans les plus brefs délais à Châtellerault, hésiterait entre deux sites : Isoroy et New-Fa-

bris. Or, la Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais, dont il est le président, vient de racheter le site Isoroy, justement dans l'optique de faciliter l'installation d'Éco & Mobilité. Il n'a donc aucun « intérêt » à aider Ségolène Royal et son équipe...

— A. F.

social

# Un an après, les Fabris appellent au rassemblement

Un an après l'épisode malheureux de Fabris, les deux associations d'anciens salariés de l'usine appellent à un rassemblement devant la mairie vendredi.

**L**e 31 août 2009, après de longues semaines de lutte, les New-Fabris acceptaient une prime extralégale de 12.000 €. Un an après la fermeture de l'équipementier automobile, les deux associations d'anciens salariés – le « Comité CGT des privés d'emploi New-Fabris » et le « Réseau de solidarité des privés d'emploi du Pays châtelleraudais » – appellent tous leurs anciens collègues, et plus largement « tous les demandeurs d'emploi et précaires du bassin châtelleraudais », à se rassembler devant la mairie de Châtelleraud, vendredi à 14 h. Il s'agit non seulement de marquer ce triste anniversaire, mais aussi de « demander aux pouvoirs publics de prendre en compte toutes les difficultés du bassin afin de permettre à toute la population d'y vivre dignement ».

## « Où sont les entreprises promises ? »

Le choix de l'hôtel de ville n'est pas anodin, les deux associations considérant le député-maire centriste comme l'un

des responsables de la situation difficile du bassin d'emploi. « Où sont les nouvelles entreprises qu'il a promises ? La zone Monory est désespérément vide », note Guy Eyermann, ex-leader de la CGT et opposant politique du maire (il est conseiller régional de la majorité socialiste).

« Tout n'est pas mis en œuvre pour donner des signes forts en faveur de l'emploi, embraye sa collègue de la Région, Brigitte Tondusson, présidente du Réseau de solidarité des privés d'emploi. La crise sociale est

devant nous. Le Contrat de transition professionnelle (CTP) a pris fin le 17 juillet dernier pour les Fabris. Ceux qui n'ont toujours pas trouvé de travail se retrouvent soudain avec 400 ou 500 € de moins par mois. Il y a un an, le ministre de l'Industrie (Christian Estrosi) avait promis 75 % de CDI un an après. Or, on nous parle de seulement 25 % de « sorties positives », dont beaucoup de contrats précaires (CAE, intérim...). »

Sur le CTP, Dominique Duval, ex-leader FO de l'usine, estime

qu'il n'a « rien apporté si ce n'est garder le salaire pendant un an et la possibilité de suivre des formations. »

Les deux associations ne se sentent pas écoutées. « Nous avons écrit au préfet, au directeur régional de Pôle emploi pour dénoncer ces pratiques, nous n'avons jamais eu de réponses », regrette le Réseau de solidarité des privés d'emploi, qui « exige un rendez-vous avec le maire vendredi après-midi ! »

Anthony Floc'h

# Les Fabris, un an après...

Il y a un an jour pour jour, l'équipementier automobile de Châtelleraut fermait définitivement ses portes. Un an après, quatre anciens salariés se souviennent.

**L**e 31 juillet 2009. Après de longues semaines de lutte, les 366 New-Fabris acceptent la prime extralégale de 12.000 €. C'est la fin de l'usine. Larmes, colère... Ce jour-là, toute la presse de France relaie l'émotion des ouvriers. Un an après, que deviennent les Fabris ? Dans ces deux pages, Laurence, Bernard, Stéphane et Jacques, témoignent de leurs difficultés. Ils ne sont pas les seuls dans cette situation. La majeure partie est toujours au chômage. Pire, le « CTP » a pris fin le 17 juillet. Conséquence : ceux qui profitaient du dispositif vont perdre 300, 400, voire 500 € de revenu mensuel. « *La crise sociale est devant nous* », prédisent certains.

## Promesse tenue ?

« Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent. » A Châtelleraut, il y en a une qui retient toutes les attentions : celle de Christian Estrosi, le ministre de l'Industrie, qui déclarait aux Fabris, l'an passé, vouloir « *tout mettre en œuvre pour contribuer à créer 400 emplois à Châtelleraut dans les six à huit mois* ». Un an après, les Fabris ne voient toujours rien se concrétiser. Le ministre a une autre lecture. Il affirme même que « *l'objectif de 400 emplois sera largement dépassé* ». Qui a raison ? L'avenir nous le dira. En attendant, encore aujourd'hui, c'est bien la case chômage que la plupart des Fabris cochent à la fin du mois !

## “ C'est un incroyable gâchis ”

**Salarié chez Fabris pendant 15 ans, Bernard Aubugeau avait exprimé sa révolte en juillet 2009. Aujourd'hui, il a « tourné la page ».**

Il lui a fallu « *un mois et demi* » pour « *digérer* », « *faire le vide* ». Pas simple après « *tellement d'émotions* », et surtout après 15 ans de boîte : « *J'étais rentré chez Fabris en 95 comme intérimaire, et j'avais été embauché en 2000.* »

Bernard Aubugeau a relevé la tête « *en septembre 2009. Je me suis dit : " Il faut avancer, ne pas rester enfermé à la maison "* ». A 44 ans, je ne pouvais pas me permettre de baisser les bras. »

Après avoir passé - avec succès - des diplômes pour conduire

des engins de travaux publics, fin 2009, l'ancien opérateur sur chaîne a radicalement changé d'orientation professionnelle, pour se diriger vers le jardinage et le paysagisme (1). « *En mars, j'ai signé avec la coopérative Aceascope un accompagnement de six mois en tant qu'ouvrier-entrepreneur.* » Le principe ? La coopérative gère l'administratif et rédige elle-même les paies. L'ouvrier-entrepreneur, lui, s'occupe du travail et de la recherche de clients. Si à la fin du mois, il a gagné moins d'un minima, le complément est versé par les Assedics. « *Pour l'instant, ce n'est pas facile* », confie « *Nanard* » (son surnom), qui espère que « *le bouche à oreille va fonctionner* ». Car cette nouvelle vie

lui plaît : « *Ça change de l'usine.* »

Mais s'il a tourné la page Fabris, le Thuréen ne digère toujours pas « *l'argent gaspillé par les pouvoirs publics. Ce bâtiment va pourrir.* » Et surtout, il « *attend toujours les 400 emplois promis par Estrosi !* »

(1) Contact : tél. 06.89.83.76.35.

**Jacques Bernaudin a travaillé 10 ans chez Fabris. Depuis un an, il est au chômage et connaît des ennuis de santé.**

Il est entré chez Fabris comme opérateur au début des années 2000. « *A l'époque, on était 800.* » Dix ans après, Jacques Bernaudin considère la ferme-

ture comme « *un incroyable gâchis. On n'avait pas le droit de fermer une boîte qui avait encore 366 salariés.* »

Depuis un an, le cédégétiste de 43 ans n'a « *pas fait grand-chose. Je n'ai pas trouvé de travail. Avec le CTP, j'ai fait quelques formations de base, celles qu'on a proposées à tous les Fabris pour les occuper un peu... J'ai aussi passé mes Cacès pour pouvoir conduire des engins industriels ; c'est le seul point positif.* »

Aujourd'hui, le quadragénaire a malheureusement d'autres préoccupations que la recherche d'un emploi : « *J'avais déjà des problèmes de santé avant. Mais depuis un an, ça ne s'est pas arrangé...* »

Le moral, non plus, n'est pas au

beau fixe : « *Il y a des hauts et des bas. C'est cyclique. Ça va bien deux mois, et d'un coup, ça va plus, sans trop qu'on sache pourquoi.* » Sur son avenir, il est plutôt « *fataliste. Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir faire dans un bassin d'emploi aussi sinistré ?* »

Régulièrement, il rencontre des anciens collègues en ville. « *Ça fait toujours plaisir de voir les vieux amis.* » Avec eux, les discussions portent rarement sur le conflit de l'été 2009 et l'épisode des bombonnes de gaz. Une lutte dont il est pourtant « *fier. Je n'ai ni regrets, ni remords. On était dans notre droit. Le droit de ne pas être traités comme des chiens ! Si c'était à refaire ? Bien sûr que je le referais.* »

